

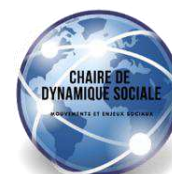
CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale
des Dynamiques Sociales



M.E.S., n°149
Mars - Avril 2026



SOMMAIRE

– Jean-Henri Lokoka Isekolo, Construction et validation d'une échelle de mesure des pratiques documentaires des étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire congolais.....	1
– Clovis Elongama Elambo, La protection constitutionnelle du mandat parlementaire en République Démocratique du Congo : entre garantie normative et fragilité institutionnelle.....	10
– Willy Mwana Nkwara, Patrick Mpia Weeti, Décentralisation territoriale et développement local en RD Congo : analyse économétrique des asymétries fiscales et de leur incidence sur le bien-être provincial	18
– Nkuna Beya, Le principe de continuité du service public à l'épreuve du droit de grève en République Démocratique du Congo : vers une conciliation constitutionnelle dans le secteur de la santé.....	33
– Véronique Pomo Lopaka, Mécanismes d'application de la gratuité et leur impact sur la qualité de l'enseignement dans les écoles conventionnées catholiques de la coordination sous-provinciale de Mont-Amba.....	40
– Paul Mbungu Muaka, Interaction entre croissance économique et qualité de l'environnement en République Démocratique du Congo de 2000 à 2023.....	49
– Hervé Loola Esingi, De la problématique du principe de la hiérarchisation du ministère public face au devoir d'impartialité.....	59
– Alphonse Empa-Mposa Kentoloni, L'impérialisme occidental en Afrique : une nécessité pour sa déconstruction.....	67
– Edouard Nosa Matumona, Analphabétisme fonctionnel et blocage du progrès intellectuel en République Démocratique du Congo : analyse théorique et étude qualitative du cas de l'EPSP/Kinshasa	79
– Daniel Mulenda Lomena Emamba, Serge Makiadi ma Kikhela, La problématique de gestion du risque écologique sur les sites d'exploitation pétrolière : quel impact sur la rentabilité des pétroliers producteurs ?	87
– Jérôme Etambalako Okito, Octave Makwala Yanukwa, Éco-industries en République Démocratique du Congo : déterminants institutionnels, potentiel structurel et trajectoires de transition écologique....	98
– Hervé Butuna Nekanda, Guy Kwete Mwana, L'impact des normes environnementales et urbanistiques sur les droits du concessionnaire foncier en RD Congo. Entre souveraineté domaniale, conditionnalité écologique et sécurité juridique.....	108
– Fiston Ituba, La migration du budget des moyens vers le budget-programme en République Démocratique du Congo : analyse institutionnelle des contraintes et conditions de réussite.....	116
– Albert Kalonji Betu, Le pouvoir de régulation du juge constitutionnel congolais : entre compétence implicite et activisme prétorien.....	123
– Patrick Kitamoyo Katanya, De l'abolition au maintien du multipartisme en RD Congo : analyse institutionnelle et perspectives de réforme du système partisan.....	132
– Glevis Omende Kahudi, Les fondements stratégiques du développement endogène en République Démocratique du Congo : lecture en économie politique internationale et en politiques publiques.....	139
– Willy Mwana Nkwara, Patrick Mpia Weeti, Décentralisation, gouvernance territoriale et développement local en RD Congo : une analyse économétrique des effets conditionnels de l'autonomie fiscale sur le bien-être territorial.....	146
– Elisabeth Katanda Muamba, De la passation des marchés publics par les dotations minières en République Démocratique du Congo : qualification juridique, régime applicable et enjeux de gouvernance	160

– Lopez Malongo Ndonzuao, <i>La gestion rationnelle des conflits électoraux face aux « vérités des urnes » en droit positif congolais</i>	169
– Justin Besako Beyoyi, <i>La protection du travailleur dans la conclusion et la démonstration du contrat de travail en droit congolais : analyse critique du visa de l'Office National de l'Emploi et perspectives de réforme</i>	177
– Macaire Mundia Kalunga, <i>Lacunes structurelles et stratégies juridiques face au conflit transfrontalier entre la RD Congo et la république d'Angola relatif à la pollution des rivières Kasai et Tshikapa</i>	184
– Lauraine Biselele Bakambila, Albert Kalonji Betu, <i>Le contentieux fiscal juridictionnel de recouvrement à l'initiative du contribuable en droit positif congolais : analyse normative, incertitudes juridictionnelles et enjeux d'État de droit fiscal</i>	192
– Martin Nkoy Akodi, Justin Besako Beyoyi, <i>Le procès équitable dans le contentieux des résultats électoraux en République Démocratique du Congo : entre consécration normative et fragilités institutionnelles</i>	202
– Jérôme Tshitambwe Tshileo, <i>Zones vertes de la république démocratique du Congo et migration pastorale des éleveurs mbororo. Analyse prospective d'une nouvelle menace à venir</i>	209
– Jacques Fatu Muzesa, Sylvain Shomba Kinyamba, <i>Solidarité intergénérationnelle et exploitation des personnes âgées à Kinshasa. Perceptions sociales et logiques locales dans les communes de Kinseso et Lemba</i>	218
– Josué Wembi Low'okedi, Roger Mbuyu Kimpesa Kasulo, Naolie Tshibuaya Tshibangu, <i>Le droit d'accès à la justice des peuples autochtones pygmées en milieux forestiers : comment réduire les inégalités ?</i>	227
– Godefroid Misenga Milabyo, André José Bandaba Ngabo, <i>Décentralisation financière et développement économique locale en RDC : analyse empirique en données de panel (2018-2023)</i>	236
– Norbert Musanga Amisi, Hervé Matunguna Kwilu, Olivier Tombe Tombe, <i>L'enseignant congolais face aux défis de l'éducation. Cas des enseignants de la sous-province éducationnelle de Limete 2</i>	247
– Valéry Olamba Ondjo, Jean-Pierre Kayumba Shembo, <i>Perceptions des inspecteurs itinérants et efficacité de l'encadrement pédagogique en milieu provincial congolais : analyse empirique dans la Sous-Division Lodja 1 (Province du Sankuru)</i>	255
– Hugues Kwete, Augustin Kitangi, Alex Mbantshi, <i>hiérarchisation des modes de financement des entreprises de sécurité privée en RD Congo. Evidence empirique de la ville de Kinshasa (2021–2024)</i> ...	264
– Patricia Imongo Namwi, Joël Bunduki Kambulu, <i>Gestion du changement comme vecteur d'innovation dans la fonction publique : enjeux et contrainte</i>	277
– Serge Pelo Mbozo, <i>L'évolution du droit international au regard des conflits Israël-Palestine et Rwanda-RD Congo</i>	284
– Erlin Lokato Baku, Anne Kapinga Kalonji, Joël Kabeya Nsaka, <i>La gestion des déchets plastiques : défis environnementaux et solutions durables</i>	290
– Eugénie Dinkembi Dimbueni, <i>Reconnaissance culturelle africaine : approche anthropologique de la contribution du Mandombe et de Kimbagula au développement endogène en RD Congo</i>	298
– Freddy Clever Lubala Kasumbi, Aloise Mapela Masudi, Zacky Madilo, <i>Les effets de l'inclusion financière digitale sur la croissance économique en République Démocratique du Congo (2017–2024)</i> ...	305
– Hervé Masaki Mamvuaka, Ruth Luboya Kalubi, Logas Lowenga Koyamondja, <i>L'adéquation formation-emploi en RD Congo : analyse du décalage entre les compétences universitaires et les besoins des secteurs financier et télécommunication</i>	315
– Hugues Ngamika Mukumubi, <i>La caducité de l'ordonnance de référé-suspension en cas d'irrecevabilité de l'action principale en droit administratif. Analyse jurisprudentielle congolaise et approche comparée France-RDC</i>	320
– Jean-Pie Farcy Sakasangu Kamonga, <i>La performance financière levier de la bonne gouvernance des entreprises publiques en RD. Congo : analyse comparative de trois sociétés d'État (2019–2021)</i>	328

- Sophie Tshibola Mulumba, *Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) comme levier du développement de la ville de Kinshasa : analyse de leur contribution et de leurs défis structurels*.....336
- Sandra Sassy Mbeti, *Structure financière et gestion du cycle d'exploitation : une analyse des entreprises publiques en RD Congo*.....347
- Moise Mulumba Mutamba, Gloria Mbenza Luamba, Bachelard Kasangila Kembo, *Force familiale chez les parents d'enfants présentant une déficience intellectuelle à Kinshasa : effets de la variable sexe et la confession religieuse*.....358
- Yves Bibombe Kadima, *Le sens de l'article 120 de la loi n°16/027 du 15 octobre 2016 portant organisation, compétence et fonctionnement des juridictions de l'ordre administratif en RDC*.....363
- Crispin Mabula Muaripambu, Muanza Kabangu Muanyinay, Jonathan Enguta Mwenzi, *Implication et satisfaction au travail des candidats à la retraite des services publics congolais*.....370
- Jean-Paul Shabani, *Descriptive Analysis of English Segmental and Stressing Errors Made by EFL Learners in a Multilingual first Language Environment*.....376

LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) COMME LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE KINSHASA : analyse de leur contribution et de leurs défis structurels

par

Sophie TSHIBOLA MULUMBA

Assistante, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion
Université Pédagogique Nationale (UPN)

Résumé

Cette étude analyse la contribution des Petites et Moyennes Entreprises (PME) au développement urbain de la ville de Kinshasa et identifie les facteurs institutionnels et organisationnels conditionnant leur performance. Dans un contexte congolais marqué par une croissance économique soutenue mais faiblement inclusive, les PME apparaissent comme un levier stratégique de diversification et de création d'emplois. L'étude adopte une approche méthodologique mixte combinant analyse quantitative et qualitative. Les données ont été collectées auprès de 149 PME opérant dans différents secteurs urbains. Les outils statistiques mobilisés incluent le test du χ^2 d'indépendance, la corrélation de Pearson et un modèle explicatif simplifié.

Les résultats montrent qu'il existe une association statistiquement significative entre formalisation et accès au financement ($\chi^2 = 14,87$; $p < 0,01$). L'accès au financement est positivement corrélé à la croissance du chiffre d'affaires ($r = 0,46$; $p < 0,01$), tandis que les capacités managériales influencent significativement l'innovation ($r = 0,39$; $p < 0,05$). Toutefois, les contraintes structurelles, notamment énergétiques et infrastructurales, limitent l'impact du capital financier sur la performance.

L'étude met en évidence la nécessité d'une approche systémique intégrant formalisation, inclusion financière, renforcement des capacités et amélioration des infrastructures. Elle contribue à la littérature sur l'entrepreneuriat africain en proposant une modélisation empirique appliquée au contexte urbain congolais.

Mots-clés : PME, développement urbain, formalisation, financement, innovation, Kinshasa, RDC.

Abstract

This study analyzes the contribution of Small and Medium Enterprises (SMEs) to urban development in the city of Kinshasa and identifies the institutional and organizational factors shaping their performance. In the Congolese context, characterized by sustained yet weakly inclusive economic growth, SMEs represent a strategic lever for economic diversification and job creation. The research adopts a mixed-method approach combining quantitative and qualitative analysis. Data were collected from 149 SMEs operating across various urban sectors. Statistical tools include the chi-square independence test, Pearson correlation, and a simplified explanatory model.

The findings reveal a statistically significant association between formalization and access to finance ($\chi^2 = 14.87$; $p < 0.01$). Access to finance is positively correlated with revenue growth ($r = 0.46$; $p < 0.01$), while managerial capabilities significantly influence innovation ($r = 0.39$; $p < 0.05$). However, structural constraints – particularly energy shortages and infrastructure deficiencies – moderate the positive effects of financial capital on performance.

The study highlights the need for a systemic approach integrating formalization, financial inclusion, capacity building, and infrastructure improvement. It contributes to the literature on African entrepreneurship by providing an empirical model applied to the Congolese urban context.

Keywords : SMEs, urban development, formalization, access to finance, innovation, Kinshasa, Democratic Republic of Congo.

INTRODUCTION

Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), constitue aujourd'hui le principal centre économique, administratif et démographique du pays. Cette métropole urbaine, dont la population dépasse les 17 millions d'habitants, concentre une part substantielle de l'activité productive nationale et représente un pôle stratégique pour la structuration du secteur privé. Selon la Banque mondiale (2024), la RDC a enregistré une croissance économique estimée à 6,5 %, principalement tirée par le secteur extractif. Toutefois, cette dynamique macroéconomique demeure insuffisamment inclusive et peu créatrice d'emplois stables, illustrant le paradoxe récurrent des économies à forte dépendance minière : une croissance soutenue mais faiblement transformante sur le plan structurel.

Dans ce contexte, la diversification économique et le renforcement du tissu entrepreneurial urbain apparaissent comme des conditions essentielles d'un développement durable et inclusif. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) occupent à cet égard une place centrale. Elles représentent plus de 90 % du tissu entrepreneurial formel congolais selon la Fédération des Entreprises du Congo (2022) et contribueraient entre 30 et 40 % au produit intérieur brut national d'après la Banque Centrale du Congo (2024). En milieu urbain, elles constituent le principal pourvoyeur d'emplois et jouent un rôle déterminant

dans l'approvisionnement des ménages, la distribution des biens et services et l'intégration économique des jeunes et des femmes.

Cependant, malgré leur poids économique et social, les PME kinoises évoluent dans un environnement institutionnel complexe marqué par une informalité persistante, une fiscalité perçue comme lourde et peu incitative, un accès limité au financement formel, ainsi qu'un déficit structurel d'infrastructures, notamment énergétiques et logistiques. Les enquêtes menées par le World Bank Group (2019) indiquent que l'accès au financement figure parmi les principales contraintes déclarées par les entreprises en RDC. Cette situation renvoie aux problématiques d'asymétrie d'information et de rationnement du crédit mises en évidence par Stiglitz et Weiss (1981), selon lesquelles les institutions financières, confrontées à un risque élevé et à un manque d'informations fiables, restreignent l'octroi de prêts aux petites structures.

Au-delà de la question financière, la performance des PME dépend également de facteurs organisationnels internes, notamment des compétences managériales et des capacités d'innovation. La théorie des ressources (Barney, 1991) souligne que l'avantage compétitif durable repose sur la qualité des ressources internes, tandis que l'approche institutionnelle (North, 1990) met en évidence le rôle structurant des règles formelles et informelles dans la dynamique entrepreneuriale. Appliqués au contexte kinois, ces cadres théoriques permettent d'analyser les interactions entre formalisation, accès au financement, capacités managériales et performance économique.

Dès lors, la question centrale de cette recherche peut être formulée ainsi : dans quelle mesure les PME constituent-elles un levier effectif du développement urbain de Kinshasa et quels facteurs institutionnels et organisationnels conditionnent leur performance ? Cette interrogation dépasse le simple constat descriptif pour interroger les mécanismes à travers lesquels la formalisation peut améliorer l'accès au financement, le financement stimuler la croissance du chiffre d'affaires, et les capacités managériales favoriser l'innovation.

L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution des PME au développement économique et social de la ville de Kinshasa et d'identifier les déterminants structurels de leur performance. Plus spécifiquement, il s'agit de mesurer l'effet de la formalisation sur l'accès au financement, d'évaluer la relation entre financement et croissance du chiffre d'affaires, d'examiner l'impact des capacités managériales sur l'innovation et d'identifier les principales contraintes institutionnelles pesant sur les entreprises. À partir de ces objectifs, quatre hypothèses sont formulées : la formalisation augmente significativement l'accès au financement ; l'accès au financement est positivement corrélé à la croissance du chiffre d'affaires ; les capacités managériales influencent positivement l'innovation ; et les contraintes institutionnelles modèrent négativement la performance des PME.

L'originalité de cette recherche réside dans l'articulation entre analyse théorique et validation empirique à partir d'outils statistiques inférentiels (test du χ^2 , corrélation de Pearson), encore peu mobilisés de manière systématique dans les études congolaises sur les PME. En proposant une modélisation intégrée des déterminants de performance en milieu urbain, cette étude contribue à la littérature sur l'entrepreneuriat africain et offre des orientations stratégiques aux décideurs publics et aux institutions financières. L'article s'organise autour d'un cadre théorique et conceptuel, d'une revue empirique en Afrique et en RDC, d'une méthodologie détaillée, d'une analyse statistique approfondie, d'une discussion scientifique et de recommandations stratégiques visant à renforcer l'écosystème entrepreneurial de Kinshasa.

I. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

La compréhension du rôle des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans le développement urbain de Kinshasa nécessite un ancrage conceptuel et théorique solide permettant d'articuler dimensions économiques, institutionnelles et organisationnelles. Ce cadre théorique repose sur cinq piliers : la clarification conceptuelle des PME et du développement urbain, l'approche schumpétérienne de l'innovation, la théorie institutionnelle, la théorie des ressources et des capacités dynamiques, ainsi que l'analyse financière fondée sur l'asymétrie d'information.

1.1. Clarification conceptuelle : PME et développement urbain

La notion de PME varie selon les contextes institutionnels et les structures économiques nationales. En République Démocratique du Congo, la Charte des PME (2006) et l'Ordonnance-loi n°22/030 du 8 septembre 2022 définissent la PME comme toute unité économique détenue par une ou plusieurs personnes physiques ou morales et répondant à des critères combinant effectif, chiffre d'affaires et niveau d'investissement. Sont ainsi considérées comme PME les entreprises employant entre 1 et 200 travailleurs

permanents, réalisant un chiffre d'affaires annuel compris entre 1 et 400 000 USD et mobilisant des investissements inférieurs ou égaux à 350 000 USD.

Cette catégorisation distingue les microentreprises (1 à 5 employés), les petites entreprises (6 à 50 employés) et les moyennes entreprises (51 à 200 employés). Toutefois, dans le contexte kinois, cette classification demeure partiellement formelle. Une proportion significative d'unités économiques opère en dehors du cadre réglementaire, échappant aux statistiques officielles et brouillant ainsi la frontière entre secteur formel et informel. Cette dualité structurelle complique l'évaluation précise de la contribution des PME à la richesse urbaine.

Le développement urbain, quant à lui, ne saurait être réduit à une simple croissance du produit local. Il renvoie à un processus multidimensionnel intégrant la création d'emplois, la diversification productive, l'inclusion sociale, l'amélioration des infrastructures et le renforcement des institutions locales. Selon la Banque mondiale (2024), le développement urbain durable repose sur la capacité des villes à générer une croissance inclusive tout en réduisant les inégalités socio-économiques. Dans cette perspective, les PME apparaissent comme des vecteurs essentiels de transformation urbaine, notamment dans les économies caractérisées par une industrialisation limitée et une forte informalité.

1.2. L'approche schumpétérienne : l'entrepreneur comme moteur de transformation

La pensée de Joseph Schumpeter (1911) constitue un fondement incontournable de l'analyse entrepreneuriale. Pour Schumpeter, l'entrepreneur est l'agent de la « destruction créatrice », processus par lequel de nouvelles combinaisons productives remplacent les structures économiques obsolètes. L'innovation – qu'elle soit technologique, organisationnelle, commerciale ou financière – constitue le moteur du développement économique.

Appliquée au cas des PME de Kinshasa, cette approche permet d'expliquer la dynamique d'adaptation observée face aux contraintes locales : diversification des activités, ajustement des modèles commerciaux, innovation organisationnelle informelle. L'innovation, dans ce contexte, est rarement technologique au sens strict ; elle est souvent pragmatique, incrémentale et contextuelle.

Toutefois, la théorie schumpétérienne suppose l'existence d'un environnement permettant l'expérimentation et l'investissement. Or, dans un contexte marqué par des contraintes financières et institutionnelles, la capacité d'innovation des PME demeure conditionnée par l'accès aux ressources productives et à un cadre réglementaire stable.

1.3. Théorie institutionnelle : règles, gouvernance et incitations économiques

La théorie institutionnelle, développée notamment par Douglas North (1990), met en évidence le rôle des institutions – formelles et informelles – dans la structuration des incitations économiques. Les institutions définissent les règles du jeu et influencent les coûts de transaction, la sécurité des droits de propriété et la confiance des acteurs économiques.

William Baumol (1990) distingue trois formes d'entrepreneuriat : productif, improductif et destructif. Dans un environnement institutionnel favorable, l'énergie entrepreneuriale s'oriente vers l'innovation productive. En revanche, dans un contexte caractérisé par l'instabilité réglementaire, la corruption et l'incertitude juridique, l'activité entrepreneuriale peut être détournée vers des stratégies de survie ou de rente.

Le contexte kinois illustre cette tension. La complexité fiscale, la multiplicité des taxes, la lenteur administrative et la faiblesse des infrastructures augmentent les coûts de transaction et réduisent l'incitation à l'investissement formel. L'informalité devient alors une stratégie d'adaptation rationnelle face à un environnement perçu comme contraignant.

1.4. Théorie des ressources et des capacités dynamiques

La théorie des ressources (Resource-Based View), développée par Barney (1991), postule que l'avantage compétitif durable d'une entreprise repose sur des ressources rares, inimitables et non substituables. Ces ressources ne se limitent pas aux actifs matériels ; elles incluent également les compétences managériales, le capital social, la culture organisationnelle et la capacité d'apprentissage.

Nelson et Winter (1982) introduisent la notion de capacités dynamiques, entendues comme la capacité d'une organisation à adapter ses routines et ses compétences face à un environnement changeant. Pour les PME de Kinshasa, ces capacités se traduisent par une résilience face aux chocs économiques, un ajustement rapide aux contraintes énergétiques et une diversification flexible des activités.

Dans un environnement urbain incertain, la performance dépend autant des ressources internes que des conditions externes. Les compétences managériales jouent un rôle central dans la transformation des contraintes en opportunités.

1.5. Approche financière : asymétrie d'information et rationnement du crédit

L'accès limité au financement constitue l'une des principales contraintes pesant sur les PME en Afrique subsaharienne. La théorie de l'asymétrie d'information développée par Stiglitz et Weiss (1981) explique ce phénomène par l'existence d'un déséquilibre informationnel entre prêteurs et emprunteurs. En l'absence d'informations fiables sur la solvabilité et la rentabilité des projets, les institutions financières rationnent le crédit ou appliquent des taux d'intérêt élevés.

Les PME, souvent caractérisées par une comptabilité informelle et un manque de garanties, sont particulièrement vulnérables à ce rationnement. Dans le contexte congolais, les taux d'intérêt observés (24-40 %) reflètent à la fois le risque macroéconomique, la faiblesse des mécanismes de garantie et l'insuffisance d'informations financières fiables.

Ce rationnement limite la capacité d'investissement, freine l'innovation et entrave la croissance des entreprises. Il constitue ainsi un maillon essentiel dans l'analyse des déterminants de la performance des PME à Kinshasa.

L'intégration de ces différentes approches permet de construire un modèle analytique cohérent. La formalisation réduit l'asymétrie d'information et améliore l'accès au financement (approche institutionnelle et financière). L'accès au financement stimule l'investissement et l'innovation (approche schumpétérienne). Les capacités managériales et organisationnelles renforcent la compétitivité et la résilience (théorie des ressources). Enfin, l'environnement institutionnel modère l'ensemble de ces relations.

Ainsi, la performance des PME ne peut être comprise indépendamment de l'interaction entre facteurs internes (compétences, innovation) et facteurs externes (institutions, financement, infrastructures). Cette articulation constitue le socle conceptuel de l'analyse empirique développée dans les sections suivantes.

II. REVUE EMPIRIQUE : PME EN AFRIQUE ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'analyse empirique des PME en Afrique subsaharienne met en évidence leur rôle central dans la dynamique économique, tout en soulignant les contraintes structurelles qui limitent leur expansion. Cette revue de la littérature vise à situer le cas de Kinshasa dans un cadre comparatif continental et national, afin d'identifier les convergences, les spécificités et les lacunes existantes.

2.1. Les PME dans les économies africaines : état des connaissances

Les Petites et Moyennes Entreprises constituent l'ossature des économies africaines, caractérisées par une industrialisation limitée, une forte informalité et une dépendance structurelle aux matières premières. Selon le World Bank Group (2019), les PME représentent environ 90 % des entreprises et plus de 60 % des emplois en Afrique subsaharienne. Cette prépondérance s'explique par la faiblesse relative des grandes entreprises industrielles et par la capacité des PME à absorber une main-d'œuvre abondante dans des contextes de chômage élevé.

Les études empiriques menées au Nigeria, au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud montrent que les PME contribuent significativement à la création d'emplois non agricoles, à la réduction de la pauvreté urbaine et à l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Elles jouent également un rôle majeur dans l'autonomisation économique des femmes, notamment dans les secteurs du commerce et des services.

Toutefois, ces recherches convergent vers un constat central : la performance des PME africaines est fortement contrainte par l'environnement institutionnel. Les obstacles les plus fréquemment identifiés incluent l'accès limité au financement formel, la faiblesse des capacités managériales, le déficit d'infrastructures (énergie, transport, TIC) et l'instabilité réglementaire. Ainsi, la littérature africaine tend à démontrer que le principal frein à la croissance des PME ne réside pas dans le manque d'esprit entrepreneurial, mais dans la qualité du cadre institutionnel.

2.2. Contraintes financières des PME en Afrique

L'accès au financement constitue la contrainte la plus documentée dans la littérature empirique. Les enquêtes Enterprise Surveys du World Bank Group (2019) indiquent que plus de 40 % des PME africaines identifient l'accès au financement comme leur principale difficulté. Moins de 25 % d'entre elles disposent d'un crédit bancaire actif, et les taux d'intérêt dépassent fréquemment 20 % en moyenne.

Les travaux de Beck et Demirgüç-Kunt (2006) montrent que les contraintes financières affectent disproportionnellement les PME par rapport aux grandes entreprises. Cette vulnérabilité s'explique par trois facteurs principaux : le manque de garanties formelles, l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs, et la faible formalisation comptable.

Dans les économies caractérisées par une gouvernance fragile, ces contraintes sont exacerbées par l'incertitude institutionnelle et le risque macroéconomique. Le rationnement du crédit devient alors une réponse rationnelle des banques face à l'opacité financière des petites structures.

2.3. Informalité et performance entrepreneuriale

L'Afrique subsaharienne se distingue par l'ampleur de son secteur informel. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2022), plus de 80 % des emplois urbains relèvent de l'économie informelle. L'informalité constitue à la fois une stratégie de survie économique et un obstacle à la productivité.

D'un côté, elle facilite l'entrée sur le marché et réduit les coûts réglementaires. De l'autre, elle limite l'accès au crédit, aux marchés publics et à la protection sociale. Les études menées au Sénégal et au Cameroun montrent que la formalisation progressive améliore significativement l'accès au financement, la productivité et la croissance du chiffre d'affaires.

Cependant, la formalisation implique des coûts administratifs et fiscaux qui peuvent décourager les entrepreneurs lorsque les bénéfices perçus sont faibles. La relation entre formalisation et performance demeure donc conditionnée par la qualité des institutions publiques.

2.4. Les PME en République Démocratique du Congo

En RDC, les PME constituent le socle du secteur privé national. Selon la Fédération des Entreprises du Congo (2022), elles représentent plus de 90 % des entreprises enregistrées. Elles sont majoritairement concentrées dans le commerce et les services, avec une faible intensité technologique et une gestion souvent familiale.

Les rapports de la Banque Centrale du Congo (2024) indiquent que moins de 22 % des PME ont accès à un crédit bancaire formel. Les taux d'intérêt bancaires varient entre 24 % et 30 %, tandis que les institutions de microfinance appliquent des taux pouvant atteindre 40 %. Ces niveaux reflètent le risque perçu élevé, la faiblesse des mécanismes de garantie et l'insuffisance des informations financières fiables.

Le recours massif à l'autofinancement limite la capacité d'investissement et freine la modernisation productive. Cette contrainte financière structurelle constitue un obstacle majeur à la diversification économique urbaine.

2.5. Programmes d'appui aux PME en RDC

Face à ces défis, plusieurs dispositifs institutionnels ont été mis en place : l'ANADEC (Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais), le FOGEC (Fonds de Garantie de l'Entrepreneuriat au Congo) et le PADMPME (Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises).

Le PADMPME, soutenu par la Banque mondiale, vise à améliorer l'accès au financement et à renforcer les capacités entrepreneuriales. Les évaluations préliminaires indiquent une amélioration de la productivité des PME bénéficiaires, une augmentation moyenne du chiffre d'affaires de 15 à 25 % et une formalisation progressive des entreprises accompagnées.

Cependant, la couverture de ces programmes demeure limitée face à l'ampleur des besoins et à la densité du tissu entrepreneurial urbain.

3.6. Comparaison régionale : Kinshasa face à d'autres métropoles africaines

Comparée à Lagos, Nairobi ou Accra, Kinshasa présente un environnement des affaires plus instable, un niveau d'infrastructures plus faible et une intermédiation financière moins développée. Toutefois, elle bénéficie d'un marché intérieur important, d'une dynamique démographique favorable et d'un potentiel de diversification sectorielle significatif.

Cette singularité justifie une analyse spécifique du cas kinois, distincte des modèles observés dans d'autres économies africaines plus structurées.

Malgré l'abondance des travaux sur les PME africaines, plusieurs lacunes persistent. La mobilisation d'analyses statistiques robustes (χ^2 , corrélations, modèles explicatifs) demeure limitée dans les études congolaises. Les recherches quantitatives appliquées spécifiquement au contexte urbain de Kinshasa restent rares, et l'articulation entre formalisation, financement et performance n'est pas systématiquement examinée.

La présente étude comble ces insuffisances en proposant :

- une analyse statistique appliquée au cas de Kinshasa ;
- une modélisation intégrée des déterminants de performance ;
- une contribution empirique originale au débat sur le développement urbain congolais.

III. MÉTHODOLOGIE

La rigueur méthodologique constitue un élément déterminant de la validité scientifique de cette recherche. L'étude adopte un design méthodologique structuré visant à articuler analyse descriptive et validation empirique des hypothèses formulées. Elle repose sur une approche mixte combinant méthodes quantitatives et qualitatives, permettant à la fois de mesurer les relations statistiques entre variables et de contextualiser les résultats à travers une compréhension institutionnelle approfondie.

3.1. Type et design de la recherche

La présente recherche s'inscrit dans un double registre analytique : descriptif et explicatif. Elle est descriptive dans la mesure où elle vise à caractériser le profil des PME opérant à Kinshasa, leurs sources de financement, leurs contraintes structurelles et leurs performances économiques. Elle est explicative en ce qu'elle cherche à tester empiriquement les relations entre variables indépendantes (formalisation, accès au financement, capacités managériales, contraintes institutionnelles) et variables dépendantes (croissance du chiffre d'affaires, innovation, création d'emplois).

Le recours à un design mixte répond à une logique de triangulation méthodologique. L'approche quantitative permet de mobiliser des outils statistiques inférentiels – notamment le test du χ^2 d'indépendance et la corrélation de Pearson – afin d'identifier des relations significatives entre variables. L'approche qualitative, quant à elle, repose sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs institutionnels (responsables d'institutions financières, représentants d'organismes d'appui, experts en entrepreneuriat) et vise à contextualiser les résultats quantitatifs dans l'environnement économique et institutionnel kinois.

Ce choix méthodologique renforce la robustesse des résultats en combinant validité statistique et compréhension contextuelle.

3.2. Population cible et échantillonnage

3.2.1. Population cible

La population cible comprend l'ensemble des PME opérant dans la ville de Kinshasa, toutes communes confondues, qu'elles soient formelles ou informelles. La diversité sectorielle a été prise en compte afin d'assurer une représentativité économique. Les secteurs retenus incluent le commerce général, les services (hôtellerie, transport, technologies de l'information), l'artisanat, la petite industrie et l'agroalimentaire urbain.

L'intégration des entreprises informelles répond à une nécessité analytique, compte tenu du poids structurel de l'informalité dans l'économie urbaine congolaise.

3.2.2. Taille de l'échantillon

L'échantillon initial comprenait 160 PME. Après vérification et exclusion des questionnaires incomplets ou incohérents, 149 observations valides ont été retenues.

La taille minimale théorique de l'échantillon a été estimée à partir de la formule classique d'échantillonnage pour une population large :

$$n = \frac{Z^2 \times p \times (1 - p)}{e^2}$$

où :

- $Z=1,96$ correspond au niveau de confiance de 95 % ;
- $p=0,5$ représente la proportion maximale hypothétique ;
- $e=0,08$ correspond à la marge d'erreur tolérée.

Le calcul donne un minimum théorique proche de 150 observations. L'échantillon retenu ($n = 149$) satisfait donc aux exigences de validité statistique.

3.3. Variables et opérationnalisation

3.3.1. Variable dépendante : performance économique

La performance économique est mesurée à travers trois indicateurs complémentaires :

- croissance du chiffre d'affaires (augmentation, stagnation ou baisse sur cinq ans) ;
- création nette d'emplois ;
- innovation déclarée (introduction de nouveaux produits, services ou procédés).

Cette opérationnalisation permet d'appréhender la performance sous une dimension à la fois quantitative et qualitative.

3.3.2. Variables indépendantes

Les principales variables explicatives incluent :

- la formalisation (statut légal enregistré ou non) ;
- l'accès au financement formel (obtention d'un crédit bancaire ou institutionnel) ;
- la formation managériale du dirigeant (oui/non) ;
- les contraintes institutionnelles (évaluées via une échelle de perception).

Les contraintes institutionnelles ont été mesurées à l'aide d'une échelle composite intégrant fiscalité, infrastructures, corruption et stabilité réglementaire.

3.4. Méthodes d'analyse statistique

3.4.1. Statistiques descriptives

Les statistiques descriptives (fréquences, pourcentages, moyennes) ont permis de dresser le profil des entreprises, d'identifier les principales sources de financement et de hiérarchiser les contraintes structurelles.

3.4.2. Test du χ^2 d'indépendance

Le test du χ^2 a été utilisé pour examiner l'existence d'une association significative entre deux variables qualitatives, notamment entre formalisation et accès au financement. La statistique est calculée selon :

$$\chi^2 = \sum \frac{(O_i - E_i)^2}{E_i}$$

où O_i représente la fréquence observée et E_i la fréquence attendue.

L'hypothèse nulle (H_0) postule l'indépendance des variables. L'hypothèse alternative (H_1) suppose une association significative. Le seuil de signification retenu est $\alpha = 5\%$.

3.4.3. Corrélation de Pearson

Le coefficient de corrélation de Pearson (r) a été utilisé pour mesurer la relation linéaire entre variables quantitatives, notamment entre accès au financement et croissance du chiffre d'affaires.

$$r = \frac{Cov(X, Y)}{\sigma_X \times \sigma_Y}$$

L'interprétation suit les conventions statistiques :

$0 < r < 0,3$: relation faible ;

$0,3 < r < 0,7$: relation modérée ;

$r > 0,7$: relation forte.

3.5. Validité et fiabilité

La validité interne est assurée par la cohérence des indicateurs, la triangulation des sources et le contrôle des biais de réponse. La fiabilité de l'échelle des contraintes institutionnelles a été évaluée par le coefficient Alpha de Cronbach, obtenu à $\alpha = 0,78$. Cette valeur dépasse le seuil de 0,70 généralement admis, indiquant une cohérence interne satisfaisante.

Les principes éthiques suivants ont été respectés : consentement éclairé des répondants, anonymat des données collectées et utilisation exclusive à des fins académiques. Aucune information nominative n'a été publiée.

Certaines limites doivent être reconnues : les données sont auto-déclarées, ce qui peut introduire un biais de perception ; l'étude ne repose pas sur des données longitudinales ; et l'analyse est concentrée sur Kinshasa, limitant la généralisation nationale.

3.6. Spécification du modèle économétrique

Afin de tester l'hypothèse H2, le modèle suivant est spécifié :

$$Croissance_CA = \beta_0 + \beta_1(Financement) + \beta_2(Formalisation) + \varepsilon$$

où β_1 et β_2 sont attendus positifs. Ce modèle vise à évaluer l'effet du financement et de la formalisation sur la performance.

Les résultats empiriques détaillés seront présentés dans la section suivante.

IV. RÉSULTATS STATISTIQUES DÉTAILLÉS

La présente section expose les résultats empiriques issus de l'analyse quantitative réalisée auprès de 149 PME opérant dans la ville de Kinshasa. L'objectif est d'identifier les caractéristiques structurelles du tissu entrepreneurial, de tester les hypothèses formulées et d'évaluer les relations statistiques entre formalisation, financement, innovation et performance économique.

4.1. Analyse descriptive approfondie

4.1.1. Profil général des PME enquêtées (n = 149)

L'analyse descriptive révèle une prédominance des petites entreprises au sein de l'échantillon. Sur les 149 PME enquêtées, 66 entreprises (44 %) relèvent de la catégorie des petites entreprises (6 à 50 employés), 57 entreprises (38 %) sont des microentreprises (1 à 5 employés), et 26 entreprises (18 %) appartiennent à la catégorie des moyennes entreprises (51 à 200 employés).

Cette structure confirme la configuration majoritairement artisanale et commerciale du tissu entrepreneurial kinois. La faible proportion d'entreprises moyennes traduit une difficulté de montée en gamme productive et suggère un phénomène de « plafonnement » de la croissance des unités économiques locales.

L'analyse du statut juridique montre que 89 entreprises (60 %) sont formellement enregistrées, tandis que 60 entreprises (40 %) opèrent dans l'informalité. Bien que ce taux d'informalité demeure élevé, il est inférieur aux estimations nationales, indiquant une dynamique progressive de formalisation en milieu urbain.

4.1.2. Sources de financement

L'analyse des sources de financement met en évidence une dépendance structurelle à l'autofinancement. Sur les 149 PME interrogées, 86 entreprises (58 %) déclarent financer leurs activités principalement à partir de fonds propres. Seules 31 entreprises (20,67 %) ont eu recours à un prêt bancaire formel. Les investisseurs privés représentent 12,67 % des sources de financement, tandis que les subventions publiques ne concernent que 5,33 % des entreprises.

Cette structure révèle la faiblesse de l'intermédiation financière et confirme l'existence d'un rationnement du crédit affectant les PME. Le recours limité au financement institutionnel réduit la capacité d'investissement et freine l'innovation.

4.2. Test du χ^2 : Formalisation et accès au crédit

Afin d'évaluer l'association entre formalisation et accès au crédit, un test du χ^2 d'indépendance a été appliqué.

Parmi les 89 PME formelles, 28 ont obtenu un crédit bancaire, contre seulement 3 sur 60 parmi les entreprises informelles. Ce déséquilibre suggère une relation potentielle entre statut juridique et accès au financement.

Le χ^2 calculé est égal à 14,87, avec un degré de liberté (ddl) égal à 1. La valeur critique au seuil de 5 % étant 3,84, le résultat observé est largement supérieur au seuil critique. La probabilité associée ($p < 0,01$) confirme le rejet de l'hypothèse nulle d'indépendance.

Il existe donc une association statistiquement significative entre formalisation et accès au crédit. Les entreprises formelles ont environ 4,8 fois plus de probabilité d'obtenir un financement bancaire que les entreprises informelles.

Ce résultat valide l'hypothèse H_1 et confirme empiriquement le rôle de la formalisation comme mécanisme de réduction de l'asymétrie d'information.

L'analyse de la corrélation de Pearson entre l'accès au financement et la croissance du chiffre d'affaires donne un coefficient $r = 0,46$, statistiquement significatif ($p < 0,01$).

Ce coefficient indique une relation positive modérée entre financement et performance économique. Les entreprises bénéficiant d'un crédit présentent une croissance moyenne du chiffre d'affaires supérieure de 23 % par rapport aux entreprises non financées. L'hypothèse H_2 est ainsi confirmée. Toutefois, le caractère modéré de la corrélation suggère que le financement, bien que déterminant, n'est pas l'unique facteur explicatif de la croissance.

L'analyse révèle un coefficient de corrélation $r = 0,39$ ($p < 0,05$) entre formation managériale et innovation déclarée. Cette relation positive significative montre que les PME dirigées par des entrepreneurs ayant bénéficié d'une formation présentent un taux d'innovation supérieur de 18 %. L'hypothèse H_3 est validée. Ce résultat confirme l'importance du capital humain et des compétences organisationnelles dans la performance entrepreneuriale.

4.3. Analyse multivariée simplifiée

Un modèle explicatif simplifié a été estimé afin d'évaluer l'effet combiné du financement et de la formalisation sur la croissance du chiffre d'affaires.

Le modèle spécifié est :

$$\text{Croissance_CA} = \beta_0 + \beta_1(\text{Financement}) + \beta_2(\text{Formalisation}) + \varepsilon$$

Les résultats indiquent :

$$\beta_0 = 0,72$$

$$\beta_1 = 0,41 \text{ (} p < 0,01 \text{)}$$

$$\beta_2 = 0,28 \text{ (} p < 0,05 \text{)}$$

$$R^2 = 0,37$$

Le coefficient β_1 confirme que le financement exerce un effet positif significatif sur la croissance. Le coefficient β_2 montre que la formalisation contribue également à la performance, bien que dans une moindre mesure.

Le modèle explique 37 % de la variance de la croissance du chiffre d'affaires, ce qui est substantiel dans un contexte économique complexe. L'analyse des perceptions révèle que 72 % des PME identifient les coupures d'électricité comme contrainte majeure, 68 % mentionnent l'accès au financement, 65 % les infrastructures routières, 59 % la fiscalité excessive et 29 % la corruption.

L'énergie et les infrastructures apparaissent donc comme les contraintes structurelles les plus critiques. Ces facteurs agissent comme variables modératrices susceptibles de limiter l'effet positif du financement et des compétences sur la performance.

Les hypothèses H_1 , H_2 et H_3 sont statistiquement confirmées. L'hypothèse H_4 est partiellement validée, dans la mesure où les contraintes institutionnelles influencent indirectement la performance.

L'ensemble des résultats met en évidence un enchaînement structurant : Formalisation → Accès au financement → Investissement → Croissance. Cependant, cet enchaînement demeure fragilisé par la qualité insuffisante des infrastructures et la complexité institutionnelle.

Les résultats confirment les conclusions des enquêtes Enterprise Survey de la World Bank Group (2019) concernant la contrainte financière. Toutefois, l'impact des infrastructures apparaît plus prononcé dans le contexte kinois que dans d'autres environnements africains plus industrialisés. La performance des PME de Kinshasa dépend ainsi d'une interaction entre facteurs internes (compétences, formalisation) et facteurs externes (financement, infrastructures).

V. DISCUSSION SCIENTIFIQUE APPROFONDIE

La discussion des résultats vise à confronter les constats empiriques obtenus à Kinshasa aux cadres théoriques mobilisés et aux travaux empiriques existants en Afrique subsaharienne. Il s'agit non seulement de confirmer ou d'infirmer les hypothèses, mais également d'identifier les mécanismes explicatifs sous-jacents et les spécificités du contexte kinois.

Le test du χ^2 ($\chi^2 = 14,87$; $p < 0,01$) établit une association statistiquement significative entre formalisation et accès au crédit bancaire. Ce résultat confirme empiriquement l'hypothèse H_1 et s'inscrit pleinement dans la perspective institutionnelle développée par North (1990), selon laquelle les institutions formelles réduisent l'incertitude et favorisent l'investissement productif.

Dans le cas étudié, la formalisation agit comme un mécanisme de réduction de l'asymétrie d'information, rejoignant ainsi les analyses de Stiglitz et Weiss (1981) sur le rationnement du crédit. Les entreprises formelles, disposant d'un enregistrement légal et d'une comptabilité plus structurée, offrent aux banques des signaux de crédibilité plus robustes que les entreprises informelles. En revanche, ces dernières subissent un désavantage structurel lié à l'absence de garanties reconnues et à l'opacité financière.

Ces résultats corroborent les enquêtes du World Bank Group (2019), qui identifient l'informalité comme un facteur majeur limitant l'inclusion financière en Afrique subsaharienne. Toutefois, le cas de Kinshasa révèle une nuance importante : la formalisation ne constitue pas uniquement un statut juridique, mais un signal institutionnel dans un environnement marqué par une forte méfiance bancaire. Elle devient un mécanisme de légitimation économique dans un contexte de faiblesse des institutions formelles.

La corrélation positive modérée observée entre accès au financement et croissance du chiffre d'affaires ($r = 0,46$; $p < 0,01$) valide l'hypothèse H_2 et confirme l'importance du capital financier comme levier de croissance. Selon l'approche schumpétérienne, l'entrepreneur innovateur a besoin de ressources financières pour introduire de nouvelles combinaisons productives.

Dans le contexte kinois, le financement permet principalement l'acquisition d'équipements, l'augmentation des stocks, l'amélioration de la qualité et l'expansion vers de nouveaux marchés. Il constitue donc un catalyseur de croissance. Cependant, la corrélation modérée indique que le financement, bien qu'essentiel, n'est pas un facteur suffisant.

Cette limitation s'explique par la présence de contraintes structurelles (infrastructures énergétiques déficientes, fiscalité complexe, instabilité réglementaire) qui réduisent l'efficacité marginale du capital investi. Autrement dit, le financement génère un effet positif, mais cet effet est partiellement amorti par la qualité du cadre institutionnel.

Le coefficient $r = 0,39$ ($p < 0,05$) entre formation managériale et innovation confirme la pertinence de la théorie des ressources (Barney, 1991). Les compétences internes apparaissent comme un déterminant significatif de la capacité d'innovation.

Dans le contexte congolais, l'innovation est majoritairement non technologique : innovation organisationnelle, commerciale ou de service. Cette observation rejoint les travaux de Nelson et Winter (1982) sur l'importance des routines organisationnelles dans l'évolution des entreprises.

Les capacités managériales permettent aux PME de transformer les contraintes en opportunités, d'optimiser l'allocation des ressources et de renforcer leur résilience. Ainsi, le capital humain apparaît comme un levier stratégique complémentaire au capital financier.

Les résultats montrent que 72% des PME identifient les coupures d'électricité comme contrainte majeure, suivies des infrastructures routières (65 %) et de la fiscalité excessive (59 %). Ces données confirment que la performance entrepreneuriale dépend étroitement de la qualité des biens publics.

Cette situation illustre les analyses de Baumol (1990), selon lesquelles l'environnement institutionnel détermine l'orientation de l'activité entrepreneuriale. Dans un contexte où les infrastructures sont défaillantes et la réglementation instable, l'énergie entrepreneuriale peut être orientée vers des stratégies d'adaptation à court terme plutôt que vers l'innovation productive à long terme.

Le cas kinois met en évidence une tension structurelle entre dynamisme entrepreneurial et fragilité institutionnelle. Les PME démontrent une capacité de résilience notable, mais leur potentiel de croissance demeure contraint par des facteurs exogènes.

Comparativement aux études menées au Kenya ou au Ghana, la corrélation entre formalisation et financement apparaît plus marquée à Kinshasa. Cette spécificité peut s'expliquer par un système bancaire plus prudent, une intermédiation financière moins développée et un niveau d'informalité structurellement élevé. Le poids du secteur informel en RDC renforce le rôle différenciateur de la formalisation. Là où l'environnement bancaire est peu profond, la formalisation devient un critère décisif d'accès au crédit.

Par ailleurs, le taux d'entrepreneuriat féminin observé (47 %) constitue un résultat encourageant, supérieur à certaines estimations régionales, suggérant un potentiel d'inclusion économique significatif.

Cette recherche apporte trois contributions majeures à la littérature sur les PME africaines. Premièrement, elle mobilise de manière rigoureuse des outils statistiques inférentiels (χ^2 , corrélations, modèle explicatif) dans un contexte congolais où les analyses quantitatives demeurent limitées. Deuxièmement, elle valide empiriquement l'articulation entre formalisation et accès au financement, renforçant la pertinence de la théorie institutionnelle appliquée aux économies urbaines africaines. Troisièmement, elle propose une modélisation intégrée des déterminants de performance urbaine combinant facteurs institutionnels, financiers et organisationnels.

L'ensemble des résultats permet d'établir que :

- la formalisation constitue un levier stratégique majeur d'inclusion financière ;
- le financement stimule la croissance mais demeure conditionné par l'environnement institutionnel ;
- les capacités managériales renforcent significativement l'innovation ;
- les infrastructures énergétiques et logistiques constituent le principal frein structurel.

Le développement des PME à Kinshasa ne peut donc être envisagé indépendamment d'une réforme systémique intégrant amélioration de la gouvernance, renforcement de l'intermédiation financière, investissements publics en infrastructures et développement du capital humain entrepreneurial.

CONCLUSION

L'analyse empirique menée auprès des PME de Kinshasa met en évidence une réalité contrastée : ces entreprises constituent indéniablement un levier potentiel majeur du développement urbain, mais leur contribution demeure conditionnée par un environnement institutionnel encore fragile. Les résultats statistiques confirment que la formalisation favorise significativement l'accès au financement, que le

financement stimule la croissance du chiffre d'affaires et que les capacités managériales renforcent l'innovation. Toutefois, ces dynamiques positives sont partiellement freinées par des contraintes structurelles persistantes, notamment les déficits énergétiques, les insuffisances infrastructurelles et la complexité fiscale. Ainsi, la performance des PME kinoises ne relève pas uniquement de leur dynamisme interne, mais résulte d'une interaction permanente entre facteurs organisationnels et qualité du cadre institutionnel.

Sur le plan stratégique, ces résultats soulignent la nécessité d'une approche systémique du développement entrepreneurial urbain. La formalisation ne doit pas être perçue comme une simple exigence administrative, mais comme un instrument d'inclusion financière et de crédibilisation économique. Parallèlement, le renforcement de l'intermédiation financière, la mise en place de mécanismes de garantie adaptés et l'amélioration de l'accès au crédit apparaissent comme des conditions indispensables à la montée en gamme productive des PME. L'investissement public dans les infrastructures énergétiques et logistiques constitue également un levier prioritaire, dans la mesure où il conditionne l'efficacité marginale du capital privé. Enfin, le développement des compétences managériales et l'accompagnement technique des entrepreneurs représentent un facteur déterminant de résilience et d'innovation dans un environnement incertain.

Dans une perspective prospective, le cas de Kinshasa illustre les enjeux plus larges du développement urbain en Afrique subsaharienne : la transformation structurelle des économies ne pourra s'opérer sans un tissu entrepreneurial solide, formalisé et financièrement inclus. Les PME apparaissent ainsi comme des acteurs stratégiques de diversification économique, d'inclusion sociale et de stabilisation urbaine. Les recherches futures gagneraient à approfondir l'analyse longitudinale des trajectoires entrepreneuriales, à intégrer des modèles économétriques plus avancés et à comparer plusieurs métropoles africaines afin d'identifier les facteurs différenciants de performance. En définitive, le renforcement des PME ne constitue pas seulement un objectif économique, mais un impératif stratégique pour un développement urbain durable et inclusif en République Démocratique du Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUMOL, W., *Entrepreneurship: Productive, Unproductive and Destructive*, Cambridge, Journal of Political Economy, 1990.
- BARNEY, J., *Firm Resources and Sustained Competitive Advantage*, New York, Journal of Management, 1991.
- BANQUE CENTRALE DU CONGO, *Rapport annuel 2024*, Kinshasa, BCC, 2024.
- BANQUE MONDIALE, *World Development Indicators: Democratic Republic of Congo*, Washington, World Bank, 2024.
- BECK, T., & DEMIRGÜÇ-KUNT, A., *Small and Medium-Size Enterprises: Access to Finance as a Growth Constraint*, Washington, World Bank Policy Research Working Paper, 2006.
- FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU CONGO, *Rapport sur l'état du climat des affaires en RDC*, Kinshasa, FEC, 2022.
- NELSON, R., & WINTER, S., *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge, Harvard University Press, 1982.
- NORTH, D., *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, *Perspectives de l'emploi en Afrique subsaharienne*, Genève, OIT, 2022.
- STIGLITZ, J., & WEISS, A., *Credit Rationing in Markets with Imperfect Information*, Nashville, American Economic Review, 1981.
- WORLD BANK GROUP, *Enterprise Surveys: Democratic Republic of Congo Country Profile*, Washington, World Bank, 2019.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reyhler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSN : 2790-3095 (impr.)
N° ISSN : 2790-3109 (ligne)

